AR Prefecture
006-210600060-20220106-01_8_2022-DE
Reçu le 11/01/2022
Publié le 11/01/2022

DELIBERATION N°2022-01- 08

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)

Séance du 6 Janvier 2022

Date de convocation : 31.12.2021

L'an deux mille vingt-deux et le six janvier 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. Joël PIERACCINI
M. ARZANI Jean-Pierre
Mme FAYOLLE Patricia
M. CHAIX Michel
Mme PERNOT Chantal
M. MERCIER Thierry
M. COUBETERGUES Benoît
M. BARBIER Olivier
Mme VONNER Isabelle
Mme DI BARTOLO Claire
Mme GIGNOUX Laure
M. LE MORVAN Gilles
Mme ASSO CHARNET Geneviève

Excusés :

- Monsieur Franck ANDRIO a donné pouvoir à Monsieur Pascal BONSIGNORE
- Madame Caroline GIAUFFRET a donné pouvoir à Monsieur Jean Pierre ARZANI
- Madame Emmanuelle HAM a donné pouvoir à Madame Laure GIGNOUX
- Madame Catherine LEURETTE a donné pouvoir à Madame Patricia FAYOLLE

Absente excusée :

- Madame Elisabeth LEBRETON absente excusée

Madame VONNER Isabelle a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 14
Pouvoirs : 4
Votants : 18

AR Prefecture
006-210600060-20220106-013_2022-DE
Reçu le 11/01/2022
Publié le 11/01/2022

POINT 8 : AMENAGEMENT EXTERIEUR DES JARDINS CARAVADOSSI DE LA SALLE HONORE TRASTOUR : AUTORISATIONS D'URBANISME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L 421.1 et suivants et R 421.1 et suivants,

Vu le projet d'aménagement extérieur des jardins caravadossi de la salle Honoré Trastour visant la construction d'une scène de plein air avec ses annexes, conformément aux plans annexés à la présente délibération,

Considérant le projet d'aménagement extérieur des jardins caravadossi de la salle Honoré Trastour visant la construction d'une scène de plein air couverte, piste de danse, local technique et cuisine, conformément aux plans annexés à la présente délibération,

Considérant que les subventions sollicitées pour la réalisation de ce projet sont accordées représentant ainsi 80% du plan de financement prévisionnel hors taxes et de la nécessité donc de poursuivre la phase opérationnelle de mise en œuvre,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer et signer le permis de construire au nom et pour le compte de la commune ainsi que toute autorisation modificative portant sur des adaptations mineures sous réserve d'information au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents et représentés : (1 Abstention Monsieur Benoît COUTEBERGUES, 2 Votes contre Madame Geneviève ASSO-CHARNET, Monsieur Gilles LE MORVAN)

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer et signer le permis de construire au nom et pour le compte de la commune pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur des jardins caravadossi de la salle Honoré Trastour tels que présentés et conformément aux plans annexés à la présente délibération ainsi que toute autorisation modificative portant sur des adaptations mineures sous réserve d'information au conseil municipal.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.

Aspremont, 11 Janvier 2022

Le Maire,

MAIRIE D'ASPREMONT 06 (Alpes Maritimes)

Pascal BONSIGNORE